

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPO
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M^{me} Isabelle Demers, Table filière pomme
Entrepôtsitaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's

29 août 2018

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2018

Décision du comité de prix du 27 août 2018 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, maintenir le prix des premières variétés tardives et d'établir le prix des autres variétés tardives inscrites ci-dessous en caractère gras et la mise en place de nouvelles promotions ciblées et opportunités d'affaires:

Date	Sunrise Paulared Lobo (minot : 42 lb)	Ginger Gold McIntosh (minot : 42 lb)	Cortland Spartan (minot : 42 lb)	Empire, Gala Jaune Délicieuse, Rouge Délicieuse (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 15,00 \$ C : 18,00 \$	S : 15,00 \$ C : 17,00 \$	S : 15,00 \$ C : 18,00 \$	S : 15,00 \$ C : 18,00 \$
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.				
Promotions ciblées (sans complément de prix)				
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac et rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes destinées en cellule.			
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac.			
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) - (sans complément de prix)				
À compter du début de l'écoulement	<u>Pommes vendues en vrac :</u> Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac et rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes destinées en cellule. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement <u>Pommes vendues en sac ou en cellule :</u> Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac Rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en cellule			

À compter du début de l'écoulement	Pommes vendues en vrac : Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac suite au classement réel, excluant le déclassé.
	Pommes vendues en sac: Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac

S : sac C : cellule

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballateurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES : Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l'AEPO intègre une nouvelle catégorie de pommes destinées à l'état frais soit les pommes de catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le 31 juillet 2018, le comité a décidé d'établir le prix minimum à **10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)				
	Prix / minot de 42 lb			
	Paulared	McIntosh	Spartan, Empire, Cortland	Gala
À compter du début de l'écoulement	10,50 \$	10,50 \$	10,50 \$	10,50 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.				

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **mardi 4 septembre 2018 à compter de 13 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tardives et du calendrier des dates de mise en marché.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION - RÉCOLTE 2018

Décision du comité de prix du 28 août 2018 des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives* 0,067 \$ la livre ou 2,81 \$ le minot de 42 livres pour les premiers 35 000 000 livres après le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire. Exceptionnellement, l'augmentation de cette année est justifiée par une hausse importante du salaire minimum.	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour fin d'entreposage) 0,11\$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour fin d'entreposage) 0,11\$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon, le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2018



Le 27 août 2018, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de **retarder certaines dates de mise en marché pour certaines variétés** ci-dessous inscrites en gras, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballateurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates.

AOÛT	01	08	15	22	29
	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac ** Rouge hâtive Melba	Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared **	Sunrise N Paulared Jersey Mac
SEPTEMBRE		05	12	19	26
		Paulared Lobo ** Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Ginger Gold McIntosh **	Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold N
OCTOBRE	01	08	15	24	31
	Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold Honeycrisp N Gala N Spartan	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Cortland Jaune délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse

** Quantité limitée N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et contre tous les agents non-autorisés.

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS EN DATE DU 29 AOÛT 2018

Nous vous transmettons la première liste d'agents autorisés en date du 29 août 2018 pour la saison de commercialisation 2018-2019.

Daniel Ruel, agr.
Les Producteurs de pommes Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2018-2019\com 29-08-18.doc

Année de commercialisation 2018-2019

Agents autorisés (Producteur-Emballeur)

FRUITS ET LEGUMES RG INC.
29, Lamartine Est
L'Islet (secteur St-Eugène)
GOR 1X0
418 247-5478

MAISON DE LA POMME INC.
32, route 237 Nord
Frelighsburg
J0J 1C0
450 298-5275

POMI INC.
825, rang Welsh
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2267

VERGER DES BOIS-FRANCS INC.
304, route 116 Est
Princeville
G6L 4K6
819 364-5783

VERGER MAÏA INC.
2530, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-0927

VERGER ROGER COTE INC.
785, rue Principale
Rougemont
JOL 1M0
450 469-2997

VERGER ROUGE POMME INC.
1299, rang Double
Rougemont
JOL 1M0
450 469-2029

VERGERS ARCHAMBAULT SENC
1140, rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford
JOE 1A0
450 379-5838

VERGERS CATAPHARD & FILS INC.
1802, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-6783

VERGERS RÉMILLARD INC.(LES)
3185, rang Lemieux
Franklin
JOS 1E0
450 826-3751

Agents autorisés (Emballeur)

9050-3665 QUÉBEC INC. (GUERTIN & ALIX)
313, rue McIntosh
Rougemont
JOL 1M0
450 947-0555

JEAN-YVES BOILEAU & FILS (2006) INC.
355, route 202
Havelock
JOS 2C0
450 826-4222

NATURPAC
105, rue de la
Pommeraiie
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 473-3750

VERGER HAMEL DISTRIBUTION INC.
2050, rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford
JOE 1A0
450 379-5287

VERGER PAUL JODOIN INC.
3333, rang du Cordon
St-Jean-Baptiste
JOL 2B0
450 467-4744

VERGERS ST-PAUL INC.
195, rue Principale Est
St-Paul-d'Abbotsford
JOE 1A0
450 379-9769

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

9094-0875 QUÉBEC INC. (Khaled Saab)
2650, boul. Gouin Ouest
Montréal
H3M 1B4
514 322-5755

DOMAINES ROKA INC. (LES)
2, chemin du Sous-Bois
Mont-St-Grégoire
J0J 1K0
514 804-6450

FERME DENIS ET FRERES SENC
10524, rang de la
Fresnière
Mirabel
J7N 2R9
450 258-4324

FERME FERNAND DROUIN
2912, chemin Royal
Ste-Famille I.O.
GOA 3P0
418 829-2501

FERMES POMMIX SENC (LES)
1288, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-0861

JEAN-LUC LEGAULT
1799, Rang du Domaine
St-Joseph du Lac
JON 1M0
450 806-5656

POLYCLTURE PLANTE (1987) INC.
8684, chemin Royal
Ste-Pétronille, I.O.
GOA 4C0
418 828-9603

VERGER BIO D'OKA
445, rang de
l'Annonciation
Oka
JON 1E0
450 479-6464

VERGER JOANNETTE
166, rue du Parc
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
514 436-3527

VERGERS POMIBEC INC. (LES)
1149, chemin Pollica
Franklin
JOS 1E0
450 827-2808

PETCH AGRICULTURAL ENTERPRISES INC.
431, route 202
Hemmingford (Québec)
JOL 1H0
450 247-3414

Année de commercialisation 2018-2019

Agents autorisés (Acheteur)

9054-2291 QUEBEC INC
(Francis Lavoie)
120, de la Montagne
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3894

A. LASSONDE INC.
170, 5e avenue
Rougemont
J0L 1M0
450 469-4926

BISCUITS LECLERC
91, rue de Rotterdam
Saint-Augustin
G3A 1T1
418 878-4790

BRISEBOIS JACQUES
8856, rang de la
Fresnière
Mirabel
J7N 2R9
450 258-2579

CIDRERIE MILTON
5, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0
450 378-3484

COURTAGE BLAIR
BROKERAGE LTD
1500, route 202
Franklin Centre
J0S 1E0
450 827-2512

DISTRIBUTIONS
RICHARD BOUTIN INC.
15, rue Industrielle
Ste-Claire
G0R 2V0
418 883-4258

ENTREPRISES SER-BER
ENR.
6707, rang 5
Beaulac-Garthby
G0Y 1B0
418 449-1558

FERME C.M.J.I ROBERT
INC.
1105, Petite Caroline
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3090

PIERRE DAGENAIS ET
FILS INC.
463, rue Notre-Dame
C.P 547
St-Chrysostome
J0S 1R0
514 387-4323

POMMES PHILIP
CASSIDY INC.
4490, rue Ontario Est
Montréal
H1V 1K7
450 947-1162

TRANSPOM HUSEREAU
215, rang Ste-Sophie
Oka
J0N 1E0
450 479-6609

VERGER DU MINOT INC.
376, chemin Covey Hill
Hemmingford
J0L 1H0
450 247-3111

VERGERS DU
MONASTÈRE INC.
1105, Petite Caroline
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3153

VERGERS LAFRANCE INC.
1473, chemin Principal
St-Joseph-du-Lac
J0N 1M0
450 491-7859

VERGERS LEAHY INC.
1772, route 209
Franklin Centre
J0S 1E0
450 827-2544

VERGERS THOMSON
INC.
460, de la Montagne
St-Paul d'Abbotsford
J0E 1A0
450 379-2020

Regroupements régionaux

MAISON DE LA POMME
INC.
32, route 237 Nord
Frelighsburg
J0J 1C0
450 298-5275

POMICO INC.
348, rue Principale
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0
450 378-3484

Le 28 août 2018